



RETOUR D'EXPERIENCE SUR LA FORMATION VHSS DE

**ATELIER
MARCELLE**
pour la culture du respect

Par Laure Caniaux

Depuis plusieurs mois, je souhaitais faire la formation pour devenir référent.e harcèlement. Plusieurs membres de l'AOA ont suivi celle proposée par l'Atelier Marcelle, et la recommandent. C'est une formation réservée aux intermittent.e.s du spectacle, milieu particulier puisqu'on a notamment un employeur différent à chaque projet, et des pratiques qui diffèrent des entreprises « classiques ».

Les fondatrices de l'Atelier Marcelle expliquent bien sur leur site qu'elles proposent une formation de 2 jours pour :

Devenir référent.e harcèlement et discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel

Objectifs : Une formation de deux jours pour apprendre à prévenir, détecter et agir contre toutes formes de harcèlements et de violences au travail.

Les objectifs de la formation sont clairs :

- reconnaître les différentes formes de harcèlements et violences au travail, et les définir juridiquement
- Identifier les mécanismes et conséquences des violences
- Connaître les procédures possibles, les sanctions encourues, et la responsabilité des employeur.euse.s
- Savoir prévenir, détecter les violences
- Savoir recueillir la parole et réagir